

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le 21 mai, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni à la salle des Halles, en séance publique.

19 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, M. Yves LE ROUX, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Laetitia COUR, M. Gaël ROUSSIAU, Mme Cécile BRÉGEON, M. William POMMIER, Mme Michèle BERDAYÈS, Mme Florence VILLEJOURBERT, Mme Émilie LAMOUR-CANAL, M. Olivier GUÉRIN, Mme Claudie BRÉGÉ, Mme Stéphanie CORRE (pour la délibération 2019-05-01), Mme Laetitia TIENNOTTE, M. Marcel VALLÉE, Mme Frédérique MIRAMONT, Mme Stéphanie HARDY, M. Samuel TRAVERS et Mme Laura ESNAULT

6 excusés : M. Michel RÉGEARD (a donné pouvoir à M. Frédéric SALAÛN), M. Franck JOURDAN (a donné pouvoir à M. Gaël ROUSSIAU) ; M. Yvon LE CAËR (a donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE), M. David BAZIN (a donné pouvoir à Mme Laetitia TIENNOTTE), Mme Stéphanie CORRE (a donné pouvoir à Mme Michèle BERDAYÈS à partir de la délibération 2019-05-02), Mme Marine MAUBOUSSIN (a donné pouvoir à Mme Cécile BRÉGEON)

2 absents : M. Jean-Michel MONNERIE et M. Pierrick LHERMELIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Claudie BRÉGÉ

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation : le mercredi 15 mai 2019

2019-05-12

Nomenclature : 9.4

**Motion de soutien au mouvement des coquelicots**

*Rapporteuse : Mme Laetitia COUR*

L'association « Nous voulons des coquelicots » a lancé un appel aux gouvernants contre les pesticides à travers une pétition et des rassemblements devant les mairies chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 18h30. L'appel est le suivant :

« Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers. Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans ; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours. Des actes. »

Dans son domaine de compétence, la commune de Saint-Aubin-du-Cormier a décidé d'agir. Depuis plus de dix ans, elle est engagée dans une démarche « zéro phyto » dans l'entretien des espaces verts, de l'espace public, de son cimetière et des terrains de sport.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFIRME** son soutien à l'action de cette association contre les pesticides
- **AUTORISE** le Maire à signer la pétition
- **AUTORISE** le Maire à participer à toutes actions de cette association au nom de la commune.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme. Le Maire : J. BÉGASSE

